



Association de Quartier des Commerçants et Artisans de l'avenue Malaussena  
et de la Place De Gaulle

Déclarée sous le n° W062003315 – n°Siret : 520 955 352 00015 – code APE 9499Z

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ACQAMADE CHEZ P. HARNOIS LE MERCREDI 5 JUILLET 2013**

### **1°) Personnes présentes**

Mesdames Roxana BASMA-MURAT (Chambre de Commerce 06-40-99-71-24; roxana.basma@cote-azur.cci.fr), Marie Hélène JAIME, Béatrice CAULA et messieurs Paul HARNOIS, Christian CALIGARIS et Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX.

### **2°) Ordre du jour**

Point 1 : Adoption du compte-rendu de la précédente réunion du Bureau.

Point 2 : Proposition par le Président d'un courrier à adresser à Monsieur le Maire.

Point 3 : Préparation de l'AG.

Point 4 : Questions diverses.

### **3°) Déroulement de la séance**

- **Point 1 :**

Le compte-rendu de la précédente réunion du Bureau est adopté.

- **Point 2 :**

Suite à la dernière Journée des Chevalets où la Mairie et ses services ont fait preuve d'une incapacité particulière (arrêté reçu 2 jours après l'évènement, services de Monsieur Rudy Salles s'assurant du nombre de participants au cocktail une semaine avant pour que rien ne soit correctement fait le jour dit, pas un élu présent...), Paul Harnois propose au Bureau un projet de courrier adressé à Monsieur le Maire pour lui faire part des griefs de notre association. Le projet est accepté à l'unanimité.

- **Point 3 :**

La date du **17 octobre à 19h** est proposée dans un premier temps pour l'Assemblée générale, le lieu choisi étant le Collège Vernier. Madame R. Basma-Murat se chargera de voir les disponibilités de Monsieur le Maire et à partir de celles-ci verra avec les représentants de la CCI, et messieurs Léonelli, Kandel, Philip la possibilité de les voir assister à l'Assemblée générale.

Pour préparer cette Assemblée générale, Madame R. Basma-Murat propose de nous adresser un projet de questionnaire; une fois celui-ci adopté par l'AQCAMADE, des personnes de la Chambre de Commerce feront le tour des commerçants du quartier adhérents de l'AQCAMADE. Ces personnes poseront les questions et rempliront le questionnaire en conséquence. La CCI contactera les adhérents de l'AQCAMADE un mois avant la date pour leur signaler la date, l'heure et le lieu de cette Assemblée générale et les relancera une semaine avant.

Les trois points importants concernent la Propreté (Monsieur Léonelli), la Sécurité (Monsieur Kandel), et l'Urbanisme (Monsieur Philip). Si pour les deux premiers points, les interlocuteurs sont à l'écoute, il n'en est pas de même pour Monsieur Philip et ses services qui ne répondent jamais. Les courriers adressés à Monsieur Philip et ses services sont remis à Madame R. Basma-Murat. Il faut notamment relancer les problèmes d'éclairage de l'Avenue Malausséna.

Madame R. Basma-Murat vérifiera les statuts de notre association.

• **Point 4 :**

1. B. Caula demande si l'on a des nouvelles suite à sa demande d'installation de caméra au coin d'Auguste Raynaud. Réponse négative, à relancer.
2. La Médiathèque sera ouverte en octobre.
3. B. Caula expose ses griefs contre la Mairie (Kandel, Verola, Moreau et Philip) et le Président de la Chambre des Métiers à qui elle avait fait part de problèmes de concurrence déloyale lors de la vente de muguet à la sauvette et pour lesquels elle n'a jamais reçu la moindre réponse.
4. La Fédération du Commerce organise des ateliers au cours desquels les commerçants sont consultés sur différents projets (Ikea, ligne 2 du tramway...). Une réunion aura lieu le 24 juillet à 19h; il serait bon que P. Harnois ou C. Caligaris y participent.
5. L'AQCAMADE va demander l'aide de la CCI et de la Fédération du Commerce pour pouvoir prolonger la Braderie/Vide greniers sur le Boulevard Joseph Garnier.
6. L'AQCAMADE songe à chercher des sponsors pour aider par exemple à la subvention d'une sonorisation du quartier durant 15j (20.000€) en période de Noël. Madame R. Basma-Murat demande à ce que l'AQCAMADE lui fasse un petit dossier mettant en exergue l'activité à sponsoriser. Dans le cadre de la sponsorship, B. Caula demande à P. Harnois de contacter Madame B. Bordeaux (06-10-62-11-42) représentante de la MNRA (Mutuelle Nationale des Retraités Artisans) en vue d'un partenariat.
7. Pour la période de Noël, la CCI pourrait organiser en amont une enquête pour définir ce que la majorité des commerçants souhaiteraient avoir comme décoration (tapis, branches de sapin, boules...).
8. L'Assemblée générale de la Fédération du Commerce aura lieu le **12 septembre à 19h**. Madame R. Basma-Murat souhaiteraient que B. Caula et P. Harnois y participent.
9. Madame R. Basma-Murat souhaite recevoir copie de ce compte-rendu.

**3°) Clôture de la séance**

Clôture de la réunion de bureau à 14h

Le secrétaire  
Patrick BAILLOT D'ESTIVAUX.